

Lobbying pour contrer l'injustice

Référence : Duval, G. « Les « victimes de Brookfield » auront recours aux tribunaux. »
L'Acadie Nouvelle, 7 octobre 2011.

Mots-clés : mobilisation; lobbying; régime de retraite.

Contexte :

Plus de 800 travailleurs d'une compagnie de pâtes et papiers œuvrant dans des usines du Nouveau-Brunswick et du Québec ont formé une association afin de faire pression sur la compagnie concernant une perte importante d'argent survenue dans leur régime de retraite.

Problème identifié :

Les employés retraités de cette compagnie de pâtes et papiers ont vu leur caisse de retraite diminuée de plus de 35 % et le manque à gagner dans le cas de certains travailleurs de la compagnie encore actifs pourrait même atteindre jusqu'à 60 %.

Causes du problème :

Vraisemblablement, la compagnie aurait fait faillite et les droits des travailleurs n'ont pas été protégés dans ces circonstances.

Objectifs à atteindre :

Le groupe de victimes réclame de la compagnie que les 170 millions de dollars manquants dans leur caisse de retraite y soient retournés.

Solution envisagée :

Les travailleurs et les retraités de cette compagnie du Nouveau-Brunswick et du Québec ont formé une association dans le but de mettre en place des actions de mobilisation et d'influence pour faire pression sur la compagnie ainsi que sur les deux paliers de gouvernement concernés.

Mise en œuvre de la solution :

Depuis plus de deux ans, le groupe fait pression sur les gouvernements pour qu'ils interviennent dans la situation et il vient aussi de lancer une campagne de lobbying au cours de laquelle des lettres d'opinion seront envoyées à plusieurs journaux à travers le pays, des messages seront affichés sur les médias sociaux numériques, des manifestations auront lieu partout dans le pays et des actions d'influence continueront d'être exercées du côté des politiciens. Finalement, l'association des victimes de cette compagnie portera l'affaire devant les tribunaux.